

**Dessiné, mis en page et gravé par :**

Pierre Forget

**Imprimé en :**  
taille-douce

**Couleurs :**

noir, blanc, bleu, violet

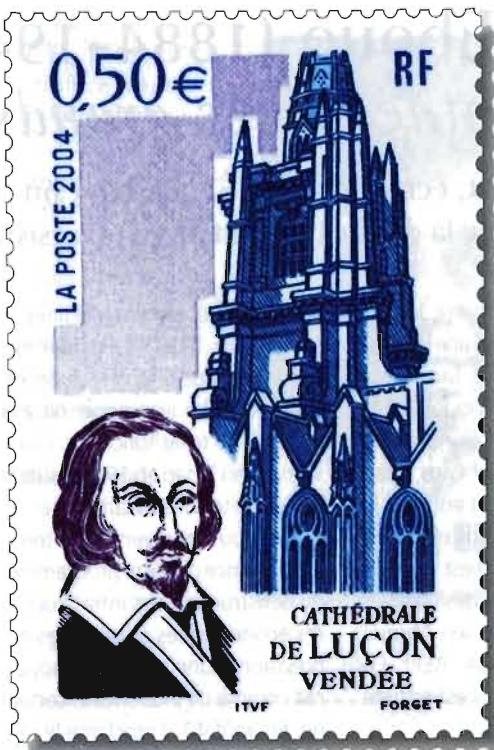
**Format :**

vertical 21 x 36  
60 timbres à la feuille

**Dentelures comprises :**

40 x 26

**Valeur faciale :** 0,50 €



premier jour



Conçu par  
Jean-Paul Véret-Lemarinier  
Oblitération disponible  
sur place

Timbre à date 30 mm  
"Premier Jour"

**Vente anticipée**

Les samedi 2 et dimanche 3 octobre 2004 de 9 h à 19 h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert à l'Espace Plaisance,  
Rue du Président de Gaulle, (route des Sables d'Olonne), 85400  
Luçon.

**Autre lieu de vente anticipée**

Le samedi 2 octobre 2004 de 8 h 30 à 12 h au bureau de poste de  
Luçon, 7, place Édouard-Herriot, 85400 Luçon.

*Ce bureau sera muni d'une boîte aux lettres spéciale permettant le dépôt des plis à oblitérer. Il ne sera pas possible d'obtenir l'oblitération "Premier Jour" sur place.*

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 4 octobre 2004  
et sur le site Internet de La Poste [www.laposte.fr/philitiélie](http://www.laposte.fr/philitiélie)



# Cathédrale de Luçon

Vendée



**A**ux portes du Marais poitevin et de la Vendée atlantique, Luçon est tournée vers l'océan. Car c'est bien la mer qui a donné vie à cette cité du Bas-Poitou : par son port les blés s'écoulaient vers l'Europe du Nord. Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, Luçon conservait sa suprématie sur les autres ports vendéens. Dans les années 1970, cette fierté commerciale de Luçon a été infirmée, faute d'activité. Mais le chef-lieu de canton de la Vendée a d'autres richesses : un nom gravé dans la mémoire des habitants de Luçon, celui du cardinal de Richelieu, et une cathédrale qui lance sa flèche à 85 m de hauteur, la deuxième du Poitou après celle de l'abbaye de Saint-Savin. L'histoire religieuse de Luçon commence au VII<sup>e</sup> siècle, quand l'abbé de Noirmoutier, saint Philbert, fonde en ce lieu un monastère. Pillée par les Normands en 853, l'abbaye est à nouveau détruite au XI<sup>e</sup> siècle par le comte de Poitou. En 1317, le pape Jean XXII érige Luçon en évêché. Les guerres de Religion y laisseront des traces que l'évêque

Armand Jean du Plessis, futur cardinal de Richelieu et principal ministre de Louis XIII, s'appliquera à effacer. Mais durant la dernière année de son épiscopat, en 1622, la cathédrale est saccagée de fond en comble par des bandes se réclamant du parti huguenot. L'édifice subira d'autres outrages, notamment à la Révolution quand il servira de caserne, d'écurie et d'arsenal. Il faut attendre 1825 pour que des travaux de remise en état soient entrepris. De l'abbatiale romane, la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption n'a gardé qu'une partie du transept nord. La nef, longue de près de 35 mètres, a été édifiée au XIII<sup>e</sup> siècle. Le chœur a été reconstruit en 1481. La construction des chapelles s'étale, quant à elle, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Outre les boiseries du chœur qui datent du XVIII<sup>e</sup>, il faut citer parmi les pièces remarquables du mobilier de l'église, l'orgue du facteur Cavaillé-Coll, offert par Napoléon III à Luçon en 1857.

En 2004, Notre-Dame de l'Assomption connaîtra une autre consécration..., celle de la philatélie.

